

Barème et notation du « bac blanc » de français de 1^e

- Pour l'épreuve orale, on se reportera à : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57488
- Epreuve écrite

Le bac de français écrit n'est pas soumis à une évaluation normée au niveau national ni même à l'échelon local, qui prendrait la forme d'un barème universel. Pour le bac de français de juin, des réunions entre collègues et entre jurys permettent de réfléchir aux critères et aux résultats produits par les candidats de façon à raisonner sur les notes à attribuer.

Les enseignants de tout le territoire national (et des lycées français dans le monde) sont cependant soumis à un [cahier des charges](#) ministériel (réactivé par les consignes académiques) qui leur fait travailler certains exercices et certaines compétences avec les élèves **sur les deux années de lycée**, seconde et première, avec des attentes finalement convergentes qui se retrouvent donc aisément d'un correcteur à l'autre. **C'est cela qui sera synthétisé dans les grilles d'évaluation à suivre, indicatives plus que prescriptives mais relativement consensuelles.**

Enfin, tous les critères d'évaluation ne se valent pas entre eux et il ne faut donc pas s'attendre à un cumul de 4 compétences égales entre elles pour aboutir à un mécanique $4 \times 4 = 16$ points. Ce n'est pas si simple :

- en **jaune foncé**, les compétences prioritaires sur l'exercice, très valorisées,
- en **jaune clair** les compétences secondaires donc moins valorisées,
- en **vert** les compétences jugées acquises de longue date et évidentes.
- En **gris** : les erreurs pénalisantes.

Certaines compétences sont en effet travaillées dès le collège (comme la conformité aux diverses conventions d'écriture ou les repérages lexicaux) et ne seront donc pas considérées comme des « prouesses ». D'autres, spécifiques au lycée, comme la problématisation d'un texte ou d'une question, pèseront davantage dans la note finale.

[Le Ministère précise bien que l'EAF \(« bac de français »\) se prépare en effet au moins en deux années](#), seconde et première. Cela vaut pour le patrimoine littéraire et les notions à connaître, mais pour aussi pour les exercices à maîtriser.






Selon les filières et sections enfin, l'usage et la logique appellent une notation sensiblement adaptée : des L se définissant ouvertement comme « littéraires » seront donc plus sévèrement sanctionnés sur leur maîtrise de la langue française et sur leur acquis en matière de culture littéraire.

Question de corpus : (sur 3 points x2 en STMG, sur 4 points en séries générales)






Critères d'évaluation	Prise en compte de la question posée	Démarche comparative (confrontation dynamique des textes entre eux)	Mise en relation fond/forme des textes	Recours à des exemples précis	Culture Littéraire (introduction et ouverture de conclusion)
Attente majeure	X	X	X	X	
Attente mineure					X
Barème	/1	/1	/1	/1	+1

Travaux d'écriture (commentaire OU dissertation OU invention, sur 14 points en STMG, 16 points en séries générales)

1. Commentaire

CRITERES	Conventions d'écriture :	Structuration :	Analyse :	Rapport au texte :	Culture littéraire :
	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction intégrale, - Écriture des titres, - Énonciation neutre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan clair et cohérent (i.e. en rapport avec la problématique) - Développement ample - Architecture progressive, sans redondances ni lacunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Problématisation claire et efficace, - Qualité de la l'analyse et de l'interprétation, - Mots-clés de l'analyse, recours à un éventail large d'outils d'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de hors-sujet, - Pas de contresens ; - Recours raisonné aux exemples 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction, - Ouverture de conclusion pertinentes et étayées
Evidence : Pénalisée si non remplie (notation dégressive)					
Items valorisés (notation positive)					
A éviter	Le simple plan semi-rédigé, Subjectivité affichée du candidat, Jugements de valeur sur l'auteur ou le texte.	Un plan mal accordé à la problématique, contradictoire ou répétitif. Une dernière partie atrophiée après un démarrage prometteur.	Défaut de problématisation, Analyse limitée à un relevé de champs lexicaux, Simple paraphrase.	Des exemples pris pour argumentaire : un relevé de termes ne fait pas une analyse !	Devoir abrupt en introduction, Conclusion incomplète, Analogie finale non justifiée ou ouverture en forme de question vaine.

2. Dissertation

CRITERES	Conventions d'écriture :	Analyse :	Structuration :	Rapport au sujet :	Culture littéraire :
	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction intégrale, - Écriture des titres, - Énonciation neutre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Problématisation approfondie, - Qualité de l'analyse et du questionnement - Ambition intellectuelle : audace des propositions 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan cohérent et progressif - Développement suffisamment ample 	Exploitation des termes du sujet, de ce qu'ils disent et sous-entendent	<p>Recours raisonné aux exemples</p> <p>Références de bon niveau et pertinente, dans le champ littéraire ou artistique</p>
Evidence Pénalisée si non remplie				Définition des termes du sujet	On évitera les références confidentielles ou trop marquées (générationnelles) : une référence joue son rôle si elle est transmissible !
Items valorisés					
A éviter	<p>Le simple plan semi-rédigé,</p> <p>Subjectivité affichée du candidat, Jugements de valeur.</p>	<p>Défaut de problématisation et de réflexion sur les implications des énoncés.</p> <p>Affirmations trop catégoriques ou trop générales.</p>	<p>Un plan contradictoire ou répétitif.</p> <p>Une dernière partie atrophiée après un démarrage prometteur.</p>	<p>Hors-sujet</p> <p>Termes du sujet sous-exploités</p>	Un exemple renforce le raisonnement, il ne le remplace pas.

NOTA BENE

Sur l'ensemble de la copie et pour toutes séries et filières : Orthographe, grammaire, syntaxe et conjugaison

Jusqu'à -2 points de pénalité.

L'incorrection ou la maladresse de l'expression (familiarité, pauvreté du vocabulaire, lourdeurs de style) peuvent entraîner une pénalité supplémentaire.